

# **VERMILION PYRENEES SAS**

Société par actions simplifiée

1762, Route de Pontenx

40160 Parentis en Born

---

## **Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels**

Exercice clos le 31 décembre 2022

## VERMILION PYRENEES SAS

Société par actions simplifiée

1762, Route de Pontenx

40160 Parentis en Born

---

### Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2022

---

A l'associé unique de la société VERMILION PYRENEES SAS

#### Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par décision de l'associé unique, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société VERMILION PYRENEES SAS relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2022, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

## Fondement de l'opinion

### Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

### Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance, prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes sur la période du 1er janvier 2022 à la date d'émission de notre rapport.

### Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Votre société constitue des provisions pour coûts de démantèlement et de remise en état des sites, tels que décrits dans les notes « II-7 Provision pour coûts de démantèlement et de remise en état des sites » et « III-6 Provisions pour risques et charges » de l'annexe. Nos travaux ont notamment consisté à apprécier les données et les hypothèses sur lesquelles se fondent ces estimations, à comparer les estimations comptables des périodes précédentes avec les réalisations correspondantes et à examiner les procédures d'approbation de ces estimations par la direction.

### Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du président et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés à l'associé unique.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-6 du code de commerce.

## **Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels**

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le président.

## **Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels**

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Bordeaux, le 25 avril 2023

Le commissaire aux comptes

Deloitte & Associés



Stéphane LEMANISSIER

**VERMILION  
E N E R G Y**



## **VERMILION PYRENEES SAS**

Filiale de : VERMILION REP SAS

### **COMPTES ANNUELS EXERCICE 2022**

#### **SOMMAIRE :**

- **BILAN**
- **COMPTE DE RESULTAT**
- **ETAT DE L'ACTIF IMMOBILISE**
- **ETAT DES AMORTISSEMENTS**
- **ETAT DES ECHEANCES DES CREANCES ET DETTES**
- **ANNEXES (8 PAGES)**

Rubriques	Montant Brut	Amort. Prov.	31/12/2022	31/12/2021
Capital souscrit non appelé				
<b>IMMOBILISATIONS INCORPORELLES</b>				
Frais d'établissement				
Frais de développement	12 817	12 817		
Concessions, brevets et droits similaires				
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles				
Avances, acomptes sur immo. incorporelles				
<b>IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b>				
Terrains	227 947		227 947	227 947
Constructions	295 564	145 132	150 432	164 853
Installations techniques, matériel, outillage	83 540 861	64 348 610	19 192 250	21 792 101
Autres immobilisations corporelles	20 995 040	16 312 579	4 682 462	3 406 453
Immobilisations en cours				
Avances et acomptes				
<b>IMMOBILISATIONS FINANCIERES</b>				
Participations par mise en équivalence				
Autres participations				
Créances rattachées à des participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières				
<b>ACTIF IMMOBILISE</b>	<b>105 072 229</b>	<b>80 819 138</b>	<b>24 253 091</b>	<b>25 591 354</b>
<b>STOCKS ET EN-COURS</b>				
Matières premières, approvisionnements				
En-cours de production de biens				
En-cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis	237 622	132 397	105 225	42 520
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes				
<b>CREANCES</b>				
Créances clients et comptes rattachés				
Autres créances	169 875 340		169 875 340	153 092 467
Capital souscrit et appelé, non versé				
<b>DIVERS</b>				
Valeurs mobilières de placement (dont actions propres : )				
Disponibilités				
<b>COMPTES DE REGULARISATION</b>				
Charges constatées d'avance	242 069		242 069	155 523
<b>ACTIF CIRCULANT</b>	<b>170 355 031</b>	<b>132 397</b>	<b>170 222 633</b>	<b>153 290 510</b>
Frais d'émission d'emprunts à étaler				
Primes de remboursement des obligations				
Ecart de conversion actif	4		4	505
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>275 427 263</b>	<b>80 951 535</b>	<b>194 475 728</b>	<b>178 882 368</b>



Rubriques		31/12/2022	31/12/2021
Capital social ou individuel ( dont versé :	71 981 000 )	71 981 000	71 981 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport			
Ecarts de réévaluation ( dont écart d'équivalence :	)		
Réserve légale		4 391 553	4 054 683
Réserves statutaires ou contractuelles			
Réserves réglementées (dont rés. Prov. fluctuation cours	)		
Autres réserves (dont achat œuvres originales artistes	)		
Report à nouveau		61 156 362	54 755 828
<b>RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)</b>		<b>10 586 708</b>	<b>6 737 404</b>
Subventions d'investissement			
Provisions réglementées		17 381 382	19 501 795
<b>CAPITAUX PROPRES</b>		<b>165 497 005</b>	<b>157 030 710</b>
Produits des émissions de titres participatifs			
Avances conditionnées			
<b>AUTRES FONDS PROPRES</b>			
Provisions pour risques		4	505
Provisions pour charges		18 615 441	15 306 384
<b>PROVISIONS</b>		<b>18 615 444</b>	<b>15 306 889</b>
<b>DETTES FINANCIERES</b>			
Emprunts obligataires convertibles			
Autres emprunts obligataires			
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit			
Emprunts et dettes financières divers (dont empr. participatifs	)		
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			
<b>DETTES D'EXPLOITATION</b>			
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		40 777	16 910
Dettes fiscales et sociales		3 786 455	6 441 144
<b>DETTES DIVERSES</b>			
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
Autres dettes		6 536 047	86 715
<b>COMPTES DE REGULARISATION</b>			
Produits constatés d'avance			
<b>DETTES</b>		<b>10 363 279</b>	<b>6 544 769</b>
Ecarts de conversion passif			1
<b>TOTAL GENERAL</b>		<b>194 475 728</b>	<b>178 882 368</b>

Rubriques	France	Exportation	31/12/2022	31/12/2021
Ventes de marchandises				
Production vendue de biens	27 763 787		27 763 787	18 338 904
Production vendue de services				45
<b>CHIFFRES D'AFFAIRES NETS</b>	<b>27 763 787</b>		<b>27 763 787</b>	<b>18 338 949</b>
Production stockée			108 063	-457 122
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation				
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges			189 179	525 191
Autres produits			3	7 206
<b>PRODUITS D'EXPLOITATION</b>			<b>28 061 032</b>	<b>18 414 224</b>
Achats de marchandises (y compris droits de douane)				
Variation de stock (marchandises)				
Achats de matières premières et autres approvisionnements (et droits de douane)				
Variation de stock (matières premières et approvisionnements)				
Autres achats et charges externes			6 694 544	6 493 004
Impôts, taxes et versements assimilés			3 249 035	2 482 776
Salaires et traitements				
Charges sociales				
<b>DOTATIONS D'EXPLOITATION</b>				
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			2 988 349	3 877 932
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations			45 358	-248 234
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations				
Dotations aux provisions			2 222 227	1 772 683
Autres charges			1 673 737	809 592
<b>CHARGES D'EXPLOITATION</b>			<b>16 873 250</b>	<b>15 187 753</b>
<b>RESULTAT D'EXPLOITATION</b>			<b>11 187 783</b>	<b>3 226 471</b>
<b>OPERATIONS EN COMMUN</b>				
Bénéfice attribué ou perte transférée				
Perte supportée ou bénéfice transféré				
<b>PRODUITS FINANCIERS</b>				
Produits financiers de participations			3 963 887	3 590 590
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé				
Autres intérêts et produits assimilés				
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges			505	427
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
<b>PRODUITS FINANCIERS</b>			<b>3 964 392</b>	<b>3 591 017</b>
Dotations financières aux amortissements, dépréciations et provisions			4	505
Intérêts et charges assimilées			-2	4
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
<b>CHARGES FINANCIERES</b>			<b>2</b>	<b>509</b>
<b>RESULTAT FINANCIER</b>			<b>3 964 390</b>	<b>3 590 508</b>
<b>RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS</b>			<b>15 152 172</b>	<b>6 816 980</b>

Rubriques	31/12/2022	31/12/2021
Produits exceptionnels sur opérations de gestion		68 890
Produits exceptionnels sur opérations en capital		
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges	2 289 141	2 839 337
<b>PRODUITS EXCEPTIONNELS</b>	<b>2 289 141</b>	<b>2 908 227</b>
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion		
Charges exceptionnelles sur opérations en capital		27 330
Dotations exceptionnelles aux amortissements, dépréciations et provisions	168 728	281 403
<b>CHARGES EXCEPTIONNELLES</b>	<b>168 728</b>	<b>308 733</b>
<b>RESULTAT EXCEPTIONNEL</b>	<b>2 120 413</b>	<b>2 599 494</b>
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise		
Impôts sur les bénéfices	6 685 878	2 679 070
<b>TOTAL DES PRODUITS</b>	<b>34 314 565</b>	<b>24 913 469</b>
<b>TOTAL DES CHARGES</b>	<b>23 727 857</b>	<b>18 176 064</b>
<b>BENEFICE OU PERTE</b>	<b>10 586 708</b>	<b>6 737 404</b>

# ANNEXES

## I - AFFILIATION DE LA SOCIETE ET PRESENTATION DE L'ACTIVITE

Vermilion Pyrénées SAS créée le 20 Février 2009 est une Société par actions simplifiée désormais filiale à 100% de la société Vermilion Rep SAS dont le siège est à Parentis-en-Born, 1762 Route de Pontenx.

L'activité de Vermilion Pyrénées SAS s'exerce dans le domaine de la Recherche, de l'Exploitation et de la Production d'hydrocarbures liquides et gazeux.

## II – PRINCIPES ET METHODES COMPTABLES

### II-1 Principes généraux

Les comptes annuels sont présentés conformément aux principes et méthodes comptables généralement admis en France et décrits dans le Plan Comptable Général défini par le règlement n°2014-03 modifié par le règlement 2016-07 du 4 novembre 2016. Le Plan Comptable Professionnel des Entreprises de Recherche et de Production des Hydrocarbures, jusque-là en vigueur, est caduc depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2021 suite à une décision de l'ANC du 8 février 2019.

### II-2 Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles comprennent :

- les dépenses de géologie et de géophysique d'exploration et de développement ainsi que celles des forages d'exploration n'ayant pas abouti à une découverte commerciale. Elles sont amorties à 100% au cours de l'exercice au cours duquel elles sont engagées et sont mises au rebut à la clôture de l'exercice.
- les acquisitions de licences d'utilisation de logiciels qui sont amorties sur une période de douze mois.

### II-3 Immobilisations corporelles

Elles sont évaluées, suivant le cas, à leur coût d'acquisition ou à leur coût de production par l'entreprise. Les dépenses ayant pour objet de prolonger de manière significative la durée de vie des immobilisations ou d'augmenter le potentiel de production sont immobilisées.

#### ❖ Immobilisations de production pétrolière

Elles comprennent les dépenses de forages d'exploration et de développement des champs productifs ainsi que toutes les dépenses des installations nécessaires au traitement, à la production, au stockage et à l'évacuation des hydrocarbures.

Ces immobilisations sont amorties comptablement suivant la méthode de l'unité de production suivant laquelle le taux d'amortissement est égal au rapport de la production d'hydrocarbures du

champ pendant l'exercice sur les réserves d'hydrocarbures estimées récupérables au début du même exercice.

Les puits de développement qui se sont révélés non productifs sont immédiatement amortis en totalité.

Les puits de développement à l'arrêt font l'objet d'une dépréciation pour perte de valeur. Cette analyse est révisée annuellement.

Les puits de développement à faible rentabilité font l'objet d'un test de dépréciation (impairment test). Si la valeur nette comptable de l'immobilisation concernée est supérieure à sa valeur de cash-flow futurs tels que calculés par la société de certification des réserves, une dépréciation est alors comptabilisée à hauteur de cet écart. Cette analyse est révisée annuellement.

En ce qui concerne les matériels mobiles ou ceux susceptibles d'être déplacés d'un gisement à un autre, leur dépréciation est constatée par la voie de l'amortissement linéaire :

Matériel PCI (pompes centrifuges immergées et accessoires) :	3 ans
Matériel PU fonds (unités de pompages à tiges) :	4 ans
Matériel PU surface (pompes à balancier) :	15 ans
Stockages et réseaux de collecte :	entre 5 et 30 ans
Matériels et outillage d'exploitation :	5 ans
Matériels de transport terrestres (véhicules) :	5 ans
Matériels de transport lacustre (bateaux) :	10 ans

#### ❖ **Autres immobilisations corporelles**

Leur dépréciation est constatée par la voie de l'amortissement linéaire en fonction de la durée de vie prévue pour chaque catégorie d'immobilisation.

Les principaux taux retenus sont les suivants :

Constructions :	25 ans
Installations et mobiliers :	10 ans
Matériel informatique :	3 ans

#### **II-4 Immobilisations financières**

Néant.

## II-5 Stocks

Les **stocks d'hydrocarbures liquides** possédés par la Société font partie des « Produits intermédiaires et finis ». Ils sont évalués à leur coût de production.

Lorsque, à la date du bilan, la valeur actuelle des stocks au prix du marché est inférieure au coût de production, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

Aucun stock de **matières consommables et fournitures en magasin** n'est géré par Vermilion Pyrénées.

## II-6 Echanges de pétrole brut

Par dérogation, et dans le souci de mieux traduire la réalité économique, les achats et ventes correspondant à des échanges de pétrole brut entre partenaires ne sont comptabilisés que pour leur montant net au niveau du chiffre d'affaires de la Société.

## II-7 Provision pour coûts de démantèlement et de remise en état de sites

Lors de la cessation future de ses activités, la société aura l'obligation de démanteler ses installations et de remettre en l'état initial les sites occupés. A ce titre une provision correspondant à la meilleure estimation de ces coûts est comptabilisée en provisions pour risques et charges avec comme contrepartie un élément d'actif corporel (actif de démantèlement). L'effet annuel de la désactualisation des coûts de remise en états des sites est enregistré en charge financière.

# III – INFORMATIONS RELATIVES AU BILAN ET COMPTE DE RESULTAT

## III-1 Evénements majeurs de l'exercice

### ❖ **Le conflit en Ukraine et l'évolution des cours du baril**

L'invasion de l'Ukraine par la Russie le 24 février 2022 et la persistance du conflit ont eu de très importantes répercussions sur la situation énergétique en Europe et sur les cours mondiaux notamment ceux des produits énergétiques.

Ainsi, les cours du pétrole ont connu une très forte hausse en 2022 avec un pic à plus de 120 USD avant de se replier entre 80 et 90 USD en fin d'année. Ln prix moyen du Dated Brent en 2022 a dépassé les 100 USD.

### ❖ **L'instauration d'une contribution temporaire de solidarité**

Pour tenir compte de l'explosion des bénéfices dans le domaine de l'énergie en 2022, Les Etats membres ont adopté en septembre un dispositif de taxation des superprofits. Officiellement appelée contribution temporaire de solidarité, cette taxe cible les producteurs et les distributeurs de pétrole, de gaz et de charbon. Inscrite et votée en France dans la Loi des Finances 2023 le 30 décembre 2022, elle instaure une taxation additionnelle de 33% sur l'assiette calculée.

### III-2 Chiffre d'affaires

En 2022 le chiffre d'affaires est en hausse de **+51,4%** soit une augmentation de **+9,4 M€**

Eléments constitutifs des ventes	Année 2022	Année 2021	Ecart valeur	Ecart %
<b>Ventes de pétrole brut (en M€)</b>	27,8 M€	18,3 M€	9,4 M€	51,4%
<i>dont Bassin Parisien (en M€)</i>	27,8 M€	18,3 M€	9,4 M€	51,4%
<b>Prestations (en M€)</b>	0,0 M€	0,0 M€	0,0 M€	0,0%
<b>Total du chiffre d'affaires (en M€)</b>	<b>27,8 M€</b>	<b>18,3 M€</b>	<b>9,4 M€</b>	<b>51,4%</b>

#### **Ventes de pétrole brut :**

L'augmentation de **+51,4%** ou **+9,4 M€** s'explique par les deux facteurs ci-dessous :

- ✓ Un effet prix positif de **+10,6 M€** suite à l'augmentation des cours du Brent en 2022
- ✓ Un effet volume négatif de **-1,2 M€** lié à une baisse de la production avec le déclin naturel des champs.

Les factures de ventes non établies au 31/12/2022 ont été valorisées au prix du Brent et au taux de change du dollar US de la dernière cotation de l'année.

### III-3 Etat de l'actif immobilisé

Voir annexe jointe (Imprimé N° 2054 Liasse Fiscale)

### III-4 Etat des amortissements

Voir annexe jointe (Imprimé N° 2055 Liasse Fiscale)

### III-5 Situation des capitaux propres

#### ❖ **Capital social**

Au 31/12/2022 le capital social est de 71.981.000 €.

Les actions d'une valeur unitaire de 10 € sont entièrement libérées et réparties comme suit :

- Maison mère (Vermilion Rep SAS) : 7 198 100 actions soit 100 %.

#### ❖ **Provisions réglementées**

Il s'agit de la provision pour amortissements dérogatoires d'un montant de **17,3 M€** relative à l'écart entre les amortissements calculés sur la durée d'utilisation des actifs et les amortissements déductibles fiscalement basés sur la durée d'usage de la profession.

Suite à la décision de l'Autorité des Normes Comptables (ANC) du 08/02/2019, le Plan Comptable Professionnel des industries de recherche et de production d'hydrocarbures a pris fin au 31/12/2020. A compter du 01/01/2021, les nouveaux actifs ne font plus l'objet d'amortissements dérogatoires.

❖ **Tableau de variation des capitaux propres**

<b>Capitaux Propres au 31 décembre 2021</b>	<b>157,0 M€</b>
Résultat 2022	10,6 M€
Variation des provisions réglementées	-2,1 M€
<b>Capitaux Propres au 31 décembre 2022</b>	<b>165,5 M€</b>

**III-6 Provisions pour risques et charges**

Natures des postes	Au 01/01/22	Augmentations	Diminutions	Au 31/12/22
Remise en état des sites	15,3 M€	3,3 M€	0,0 M€	18,6 M€
<i>Provisions pour charges</i>	<i>15,3 M€</i>	<i>3,3 M€</i>	<i>0,0 M€</i>	<i>18,6 M€</i>
<b>Total</b>	<b>15,3 M€</b>	<b>3,3 M€</b>	<b>0,0 M€</b>	<b>18,6 M€</b>

❖ **Provision pour remise en état des sites**

La provision est de **18,6 M€** au 31 décembre 2022. Cette augmentation de **+3,3 M€** par rapport à 2021 s'analyse comme suit :

- **+ 4,3 M€** : revue à la hausse des postes de coûts de remise en état des sites
- **+ 1,3 M€** : effet taux d'inflation en 2022 (+ 2,05% en 2022 vs +1,20% en 2021)
- **- 2,3 M€** : effet taux d'actualisation en 2022 (+ 1.67% en 2022 vs -0.01 % en 2021)

**III-7 Eléments financiers :**

❖ **Avances de Trésorerie :**

L'avance de trésorerie faite à la société Vermilion Netherlands Coop UA s'élève à **168,2 M€** au 31/12/2022. Les intérêts courus sont de **1,0 M€**

❖ **Contrats de couverture :**

Au titre de l'exercice clos le 31/12/2022, les pertes se sont élevées à **1,7 M€**.

**III-8 Valeurs mobilières de placement**

Néant.



### III-9 Comptes de régularisation

Situation au 31 décembre 2022	
Charges constatées d'avance	0,2 M€
Ecarts de conversion actif	0,0 M€
<b>Comptes de régularisation actif</b>	<b>0,2 M€</b>
Ecarts de conversion actif	0,0 M€
<b>Comptes de régularisation passif</b>	<b>0,0 M€</b>

### III-10 Comptes de rattachement

Situation au 31 décembre 2022	
Factures non parvenues (hors immobilisations):	0,0 M€
Factures non parvenues (immobilisations):	0,0 M€
Dettes fiscales et sociales:	3,2 M€
<b>Total des charges à payer:</b>	<b>3,2 M€</b>
Intérêts courus	1,0 M€
<b>Total des produits à recevoir:</b>	<b>1,0 M€</b>

### III-11 Etats des créances et des dettes

Voir annexe jointe (Imprimé N° 2057 Liasse Fiscale)

### III-12 Entreprises liées à Vermilion Pyrénées SAS

Les comptes de Vermilion Pyrénées SAS sont consolidés avec ceux de Vermilion Energy Inc (VEI) à Calgary au Canada.

Les montants principaux avec les sociétés liées au 31 décembre 2022 sont les suivants :

- **Créances de compte courant**
  - **VNCOOP: 169,2 M€** - créances relatives aux avances de trésorerie et aux intérêts calculés.
- **Dettes de compte courant**
  - **VREP : 6,5 M€** - refacturations de fin d'année.
  - **VEI : 0,1 M€** - prestations de services.

### III-13 Ecarts de conversion

Les écarts de conversion actif ou passif ne sont pas significatifs en 2022.

### III-14 Commentaires sur la situation fiscale

#### ❖ Ventilation de l'impôt sur les bénéfices

Soldes intermédiaires	Avant Impôt	Impôt sur les sociétés (**)	Après Impôt
Résultat courant	15,2 M€	-5,9 M€	9,3 M€
Résultat exceptionnel (*)	2,1 M€	-0,8 M€	1,3 M€
<b>Résultat net</b>	<b>17,3 M€</b>	<b>-6,7 M€</b>	<b>10,6 M€</b>

(\*) : inclus les dotations reprises de l'amortissement dérogatoire

(\*\*) : inclus en 2022 la contribution temporaire de solidarité

#### ❖ Passage du résultat comptable au résultat fiscal

Éléments de retraitement entre comptable et fiscal	Montants
<b>Résultat comptable avant impôts: gain / (perte)</b>	<b>17,3 M€</b>
<b>Réintégrations diverses</b>	<b>1,8 M€</b>
* RDCM 2022	1,3 M€
* Autres réintégrations	0,5 M€
<b>Déductions diverses</b>	<b>-2,0 M€</b>
* RDCM 2020	-1,6 M€
* Autres déductions	-0,4 M€
<b>Résultat fiscal 2021 avant imputation des déficits : gain / (perte)</b>	<b>17,1 M€</b>

### III-15 Engagements hors bilan

#### ❖ Engagements donnés :

Néant.

#### ❖ Engagements reçus :

La société bénéficie d'une lettre de soutien donnée par VERMILION ENERGY INC qui garantit les créances vis-à-vis de VNCOOP.

### **III-16 Evénements postérieurs à la clôture**

Aucun

## **IV – AUTRES INFORMATIONS**

### **IV-1 Dirigeants sociaux**

Les rémunérations des membres des organes de direction ne sont pas divulguées.

### **IV-2 Effectif moyen**

Il n'y a eu aucun effectif au cours de l'exercice 2022.

Le personnel mis à disposition de la société comprend le personnel détaché ou prêté par des sociétés du groupe ou le personnel fourni par des entreprises de travail temporaire.

Désignation de l'entreprise SAS VERMILION PYRENEES										Néant <input type="checkbox"/> *		
CADRE A		IMMOBILISATIONS					Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations			
							1		2		3	
INCORP.		TOTAL I					CZ		D8		D9	
		TOTAL II					KD		KE		KF	
							KG		KH		KI	
							KJ		KK		KL	
							KM		KN		KO	
							KP		KQ		KR	
							KS		KT		KU	
							KV		KW		KX	
							KY		KZ		LA	
							LB		LC		LD	
							LE		LF		LG	
							LH		LI		LJ	
							LK		LL		LM	
		TOTAL III					LN		LO		LP	
							8G		8M		8T	
							8U		8V		8W	
							IP		IR		IS	
							IT		IU		IV	
		TOTAL IV					LQ		LR		LS	
		TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)					0G		0H		0J	
							100 989 289.00				4 107 505.56	
CADRE B		IMMOBILISATIONS					Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale * ou évaluation par mise en équivalence	
							par virement de poste à poste		3		4	
							1		2			
INCORP.		TOTAL I					IN		C0		D0	
		TOTAL II					IO		LV		LW	
							IP		LX		LY	
							IQ		MA		MB	
							IR		MD		ME	
							IS		MG		MH	
							IT		MJ		MK	
							IU		MM		MN	
							IV		MP		MQ	
							IW		MS		MT	
							IX		MV		MW	
							MY		MZ		NA	
							NC		ND		NE	
		TOTAL III					IV		NG		NH	
									24 565.64		105059412.33	
							IZ		0U		M7	
							I0		0X		0Y	
							I1		2B		2C	
							I2		2E		2F	
		TOTAL IV					I3		NJ		NK	
		TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)					I4		0K		0L	
									24 565.64		105072228.92	
									0M			

(Ne pas reporter le montant des centimes)\*

Cegid Group

Désignation de l'entreprise <u>SAS VERMILION PYRENEES</u>										Néant <input type="checkbox"/> *					
<b>CADRE A</b>															
<b>SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES (OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF) *</b>															
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES			Montant des amortissements au début de l'exercice			Augmentations : dotations de l'exercice			Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises			Montant des amortissements à la fin de l'exercice			
Frais d'établissement et de développement			CY	12 816.59			EL				EM				
Fonds commercial			RE				RF				RI				
Autres immobilisations incorporelles			PE				PF				PG				
<b>TOTAL I</b>			RK	12 816.59			RM				RN	12 816.59			
Terrains			PI				PJ				PK				
Constructions	Sur sol propre		PM	130 711.64			PN	14 420.66			PO	145 132.30			
	Sur sol d'autrui		PR				PS				PT				
	Inst. générales, agencements, aménagement des constructions		PV				PW				PX				
Installations techniques, matériel et outillage industriels			PZ	71 904 091.40			QA	5 196 155.00			QB	77 100 246.40			
Autres immobilisations	Inst. générales., agencements, aménagement divers		QD				QE				QF				
	Matériel de transport		QH				QI				QJ				
corporelles	Matériel de bureau et informatique, mobilier		QL				QM				QN				
	Emballages récupérables et divers		QP				QR				QS				
<b>TOTAL II</b>			QU	72034803.04			QV	5 210 575.66			QW	77 245 378.70			
<b>TOTAL GÉNÉRAL (I + II)</b>			ØN	72047619.63			ØP	5 210 575.66			ØQ	77258195.29			
<b>CADRE B</b>															
<b>VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES</b>															
Immobilisations amortissables		DOTATIONS						REPRISES				Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice			
		Colonne 1 Différentiel de durée et autres	Colonne 2 Mode dégressif		Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel		Colonne 4 Différentiel de durée et autres	Colonne 5 Mode dégressif		Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel					
Frais établissements		M9			N2			N3			N5				
Fonds commercial		RP			RR			RS			RU				
Autres immob. incorporelles		N7			P6			P7			P9				
<b>TOTAL I</b>		RW			RY			RZ			SB	SC			
Terrains		Q2			Q4			Q5			Q6	Q7			
Constructions	Sur sol propre		Q9	2 233.11		R1	R2		R3		1 158.08		R4	R5	
	Sur sol d'autrui		R7			R8	R9		S1				S2	S3	
	Inst. gales, agenc et am. des const.		S5			S6	S7		S8				S9	T1	
Inst. techniques mat. et outillage		T3	166 494.73		T4	T5		T6		2 287 983.09		T7	T8		
Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agenc am. divers		U1			U2	U3		U4				U5	U6	
	Matériel de transport		U8			U9	V1		V2				V3	V4	
	Mat. bureau et inform. mobilier		V6			V7	V8		V9				W1	W2	
	Emballages récup. et divers		W4			W5	W6		W7				W8	W9	
<b>TOTAL II</b>		X2	168 727.84		X3	X4		X5		2 289 141.17		X6	X7		
Frais d'acquisition de titres de participation <b>TOTAL III</b>		NL							NM				NO		
<b>Total général (I+II+III)</b>		NP	168 727.84		NQ	NR		NS		2 289 141.17		NT	NU		
Total général non ventilé (NP+NQ+NR)		NW	168 727.84		Total général non ventilé (NS+NT+NU)		NY		2 289 141.17		Total général non ventilé (NW-NY)		NZ		
<b>CADRE C</b>															
<b>MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES*</b>				Montant net au début de l'exercice				Augmentations		Dotations de l'exercice aux amortissements		Montant net à la fin de l'exercice			
Frais d'émission d'emprunt à étaler										Z9		Z8			
Primes de remboursement des obligations										SP		SR			

Formulaire obligatoire (article 53 A  
du Code général des impôts)

Nature des provisions		Montant au début de l'exercice 1	AUGMENTATIONS : Dotations de l'exercice 2	DIMINUTIONS : Reprises de l'exercice 3	Montant à la fin de l'exercice 4					
Désignation de l'entreprise <u>SAS VERMILION PYRENEES</u> Néant <input type="checkbox"/> *										
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers *	3T	TA	TB	TC					
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II) *	3U	TD	TE	TF					
	Provisions pour hausse des prix (1) *	3V	TG	TH	TI					
	Amortissements dérogatoires	3X	19501795.45	TM	168 727.84	TN	2 289 141.17	TO	17381382.12	
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	D3		D4		D5		D6		
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinquies H du CGI)	IJ		IK		IL		IM		
	Autres provisions réglementées (1)	3Y		TP		TQ		TR		
	<b>TOTAL I</b>	3Z	19501795.45	TS	168 727.84	TT	2 289 141.17	TU	17381382.12	
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges	4A		4B		4C		4D		
	Provisions pour garanties données aux clients	4E		4F		4G		4H		
	Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J		4K		4L		4M		
	Provisions pour amendes et pénalités	4N		4P		4R		4S		
	Provisions pour pertes de change	4T	504.75	4U	3.53	4V	504.75	4W	3.53	
	Provisions pour pensions et obligations similaires	4X		4Y		4Z		5A		
	Provisions pour impôts (1)	5B		5C		5D		5E		
	Provisions pour renouvellement des immobilisations *	5F		5H		5J		5K		
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	EO	15306384.24	EP	3 309 056.68	EQ		ER	18615440.92	
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *	5R		5S		5T		5U		
	Autres provisions pour risques et charges (1)	5V		5W		5X		5Y		
<b>TOTAL II</b>	5Z	15306888.99	TV	3 309 060.21	TW	504.75	TX	18615444.45		
Provisions pour dépréciation	sur immobilisations	– incorporelles	6A		6B		6C		6D	
		– corporelles	6E	3 350 315.51	6F	1 387 115.40	6G	1 176 488.18	6H	3 560 942.73
		– titres mis en équivalence	02		03		04		05	
		– titres de participation	9U		9V		9W		9X	
		– autres immobilisations financières (1)*	06		07		08		09	
	Sur stocks et en cours	6N	87 038.76	6P	45 358.37	6R		6S	132 397.13	
	Sur comptes clients	6T		6U		6V		6W		
	Autres provisions pour dépréciation (1) *	6X		6Y		6Z		7A		
	<b>TOTAL III</b>	7B	3 437 354.27	TY	1 432 473.77	TZ	1 176 488.18	UA	3 693 339.86	
	<b>TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)</b>	7C	38246038.71	UB	4 910 261.82	UC	3 466 134.10	UD	39690166.43	
Dont dotations et reprises	– d'exploitation		UE	4 741 530.45	UF	1 176 488.18				
	– financières		UG	3.53	UH	504.75				
	– exceptionnelles		UJ	168 727.84	UK	2 289 141.17				
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-1-5° du C.G.I.					10					

(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision.

NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au CGI.

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

CADRE A			ÉTAT DES CRÉANCES			Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'un an 3			
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations		UL		UM		UN						
	Prêts (1) (2)		UP		UR		US						
	Autres immobilisations financières		UT		UV		UW						
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux		VA										
	Autres créances clients		UX										
	Créance représentative de titres (Provision pour dépréciation prêtés ou remis en garantie * (antérieurement constituée* U0		ZI										
	Personnel et comptes rattachés		UY										
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux		UZ										
	Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfécies		VM									
		Taxe sur la valeur ajoutée		VB	608 763.45		608 763.45						
		Autres impôts, taxes et versements assimilés		VN									
		Divers		VP									
	Groupe et associés (2)		VC	169266527.87		169266527.87							
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)		VR	48.22		48.22							
Charges constatées d'avance		VS	242 068.87		242 068.87								
<b>TOTAUX</b>			VT	170117408.41	VU	170117408.41	VV						
RENOIS	(1)	Montant des	VD	23 492 800.80									
		– Prêts accordés en cours d'exercice	VE	168217986.50									
	(2)	Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)	VF										
– Remboursements obtenus en cours d'exercice													
CADRE B			ÉTAT DES DETTES			Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'1 an et 5 ans au plus 3		A plus de 5 ans 4	
Emprunts obligataires convertibles (1)			7Y										
Autres emprunts obligataires (1)			7Z										
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	à 1 an maximum à l'origine		VG										
	à plus d'1 an à l'origine		VH										
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)			8A										
Fournisseurs et comptes rattachés			8B	40 776.87		40 776.87							
Personnel et comptes rattachés			8C										
Sécurité sociale et autres organismes sociaux			8D	20 546.62		20 546.62							
État et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfécies		8E										
	Taxe sur la valeur ajoutée		VW	311 926.08		311 926.08							
	Obligations cautionnées		VX										
	Autres impôts, taxes et assimilés		VQ	3 453 982.31		1 831 303.31		1 622 679.00					
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			8J										
Groupe et associés (2)			VI	6 536 046.80		6 536 046.80							
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)			8K										
Dette représentative de titres empruntés ou remis en garantie *			ZZ										
Produits constatés d'avance			8L										
<b>TOTAUX</b>			VY	10363278.68	VZ	8 740 599.68		1 622 679.00					
RENOIS	(1)	Emprunts souscrits en cours d'exercice	VJ		(2)	Montant des divers emprunts et dettes contrac- tés auprès des associés personnes physiques	VL						
		Emprunts remboursés en cours d'exercice	VK										

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032